Gemeng Hesper

Administration Communale
de Hesperange

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/28 du 28 juillet 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/28-1.18	Hesperange, rue d'Itzig – travaux de grutage le 07.08.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 30 JUIL. 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,

Le bourgmestre,

474, route de Thionville, L-5886 Hesperange
Adresse postale : B.P. 10, L-5801 Hesperange

Tél.: 36 08 08-1
www.hesperange.lu